



# AMBULANCES

## SECTEURS GÉOGRAPHIQUES



**185 000**

Habitants  
(bassin de population)

**125**

Collaborateurs

**11 837**

Missions

**13**

Millions budget total

**7**

Bases

**05**

### Le mot du président

Dix ans d'activité du CSU-nvb

**06**

### Le mot du directeur

2024 fête ses 10 ans d'existence

**08**

### Organigramme

État-major et personnel

**10**

### GT Formation CSU-nvb

Bilan annuel 2024

**13**

### Management

Nomination médecin-conseil CSU-nvb

**14**

### Focus

Inauguration de la base d'Yverdon-les-Bains

**19**

### Partenariats

CSAQ Congrès de la corporation des services d'ambulance du Québec

**22**

### Projets

Projet des transferts interhospitaliers & TPR

**24**

### Activités

Base d'Yverdon-les-Bains

**25**

Base de Payerne

**26**

Base de Saint-Loup

**27**

Base de la Vallée de Joux

**28**

Base de Sainte-Croix

**29**

Premiers répondants Vallorbe - Ballaigues

**30**

### Transferts / TPR

Mise en place du service des transferts CSU-nvb

**32**

### Comptes

Bilan comptable et budget

**33**

### Organe de contrôle

BFB Fidam

Emploi du masculin / féminin dans le texte:

pour faciliter la lecture, le masculin est employé ci-après.

Les analogues féminins ont la même valeur et le même sens.

# DISCUP

DISPOSITIF CANTONAL URGENCES PRÉHOSPITALIÈRES



MISSIONS

**9429**

**1047**  
INTERVENTIONS  
FRIBOURG

DONT **1621**  
DÉPLACEMENTS STRATÉGIQUES

BUDGET DISCUP

**11,6** MILLIONS

BUDGET TRANSFERTS

**1,4** MILLION

MISSIONS

**1538**

LIEU DE PRISE EN CHARGE

Yverdon - EHN	631
Orbe - EHN	20
Chablons - EHN	49
Pompaples - EHN	224
Payerne - HIB	392
Estavayer - HIB	63
Ste-Croix - RSB	48
CHUV (retour)	56
Hôpital Morges (retour)	10
Fribourg - HFR (retour)	28
Autres (cabinets médicaux)	17

TYPES DE TRANSFERTS

Secondaire 1	108
2	415
3	1050

TOTAL GÉNÉRAL **1538**

**94 243**

KILOMÈTRES PARCOURUS

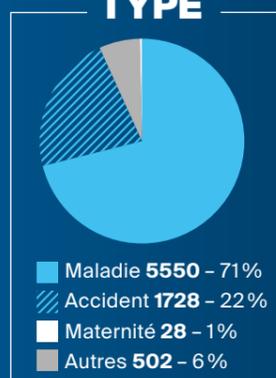
## COURBE HORAIRE



## RENFORTS MÉDICALISÉS

Rega: **63**  
Smur: **1065**  
Remu: **34**

## TYPE



## LIEU D'INTERVENTION

Domicile	4621
Voie publique	812
Lieu public	539
Établissement médico-social	429
Lieu de travail et de formation	258
Institution et fondation	219
Permanence médicale	181
Établissement pénitentiaire	157
Hôpital de zone, régional	152
Sport et loisirs	140
Cabinet médical	86
Autoroute	68
Autres	27

## GRAVITÉ

Primaire 1	3065
2	4470
3	79
Secondaire 1	144
2	44
3	6



**TRANSFERTS**

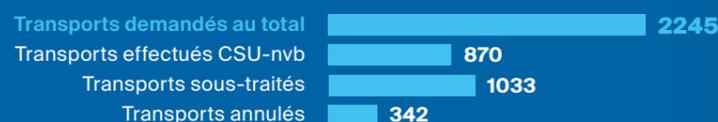


## 10 ans d'activité du CSU-nvb, à travers la symbolique de la sculpture

Avant de commencer à sculpter une œuvre d'art, il faut au préalable choisir une pierre de qualité, savoir en esquisser le travail fini, dégrossir cette pierre et enfin effectuer un travail d'affinage à la lime.

Alain Périat - président du CSU-nvb

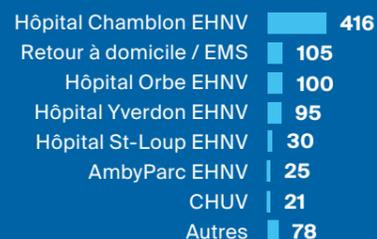
### TPMR



### HÔPITAL DEMANDEUR



### LIEU DE DESTINATION



# 870

## TRANSFERTS EFFECTUÉS

### BUDGET TPMR

# 115 000.-

En reprenant ces différentes phases, je pense que le choix de la pierre consistait à trouver un directeur à la hauteur des enjeux du projet, soit réunir 5 bases d'ambulances ayant chacune une gouvernance différente, sur le vaste territoire des régions du Nord vaudois et de la Broye.

Pour y arriver, il fallait que cette personne ait tout d'abord une bonne connaissance de la réalité du extrahospitalier, des capacités de résistance, d'exigence de soi, de persuasion et de négociation. Il fallait donc une personne telle que **M. Philippe Michel** qui s'est investi durant ces 10 années avec ses équipes et le comité du CSU-nvb.

Je profite de cette occasion pour reconnaître également le travail important de **M. Pascal Cotter** qui fut le premier président du CSU-nvb, de 2014 à 2018.

L'esquisse du travail à réaliser par le CSU-nvb a évolué au court du temps selon les besoins régionaux et populationnels, mais également en regard des évolutions du dispositif cantonal préhospitalier.

Nous pouvons relever les dernières réussites qui jalonnent ces 10 années d'activité: une nouvelle base d'ambulance dans la ré-

gion yverdonnoise, un dispositif de transfert inter-hospitalier efficace pour les hôpitaux et une collaboration fructueuse avec des institutions préhospitalières au Canada.

Aujourd'hui, le CSU-nvb continue d'affiner son fonctionnement en consolidant son équipe de direction par l'intégration d'un directeur adjoint, **M. Laurent Pedroli** et en s'appuyant sur un état-major compétent et diversifié.

Le Comité a également affiné sa gouvernance en intégrant des représentants des deux régions du Nord vaudois et de la Broye. Un collège médical siège également au sein du Comité, présidé par la **Doctoresse Pascaline Jolivet**.

Toujours dans le sens de cette consolidation et pour renforcer la cohérence du CSU-nvb, le Comité et la Direction ont engagé un travail de fond en révisant les statuts de l'association.

En tant que membre du Comité, assurant la présidence de celui-ci, je suis très fier du travail accompli et serein pour le futur du Centre de Secours et d'Urgences du Nord vaudois et de la Broye.

2024 fête ses dix ans d'existence et inaugure sa nouvelle base d'ambulances. Enfin, après de tumultueuses surprises, le CSU-nvb prend ses marques dans ses nouveaux locaux. Canada / Suisse a porté ses fruits, la direction a été conviée au congrès du CSAQ afin de présenter deux thématiques : le système extrahospitalier suisse et « Que faire face à la pénurie ? ».

10 ans et l'inauguration de nouveaux locaux, ça se fête ! Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le CSU-nvb a profité de jumeler les deux grands projets pour célébrer comme il se doit. La fête fut belle. La recherche d'une nouvelle base pour le secteur d'Yverdon a débuté en 2017 suite à l'annonce du nouveau plan directeur de l'hôpital des eHnv. Après bien des démarches auprès de privés et de la municipalité d'Yverdon-les-Bains, nous avons eu la chance de pouvoir approcher l'Ofrou, qui nous paraissait l'endroit idéal.

Philippe Michel – directeur du CSU-nvb

Cette centrale nous a pris une énergie considérable, mais cela en valait la peine. Nous avons dû faire face à de nombreux contretemps lors de la construction et répondre à des exigences (sismique, énergétique et, entre autres, passablement de dérogations) au vu de l'implantation. La fête s'est déroulée en deux phases, le 7 novembre, avec une partie officielle, et le 9, une journée portes ouvertes avec une démonstration de désincarcération en compagnie de nos partenaires du SDIS Nord vaudois et de la police, ainsi qu'une démonstration d'une intervention incluant la brigade canine. Durant ces deux journées, le succès a été au rendez-vous. Nous avons reçu de nombreux messages de félicitations.

Dans le courant du mois de juin, j'ai eu l'honneur d'être invité au congrès de CSAQ

(Congrès service d'ambulance du Québec) pour présenter deux sujets. Le public cible était composé d'entrepreneurs de compagnies d'ambulance et du ministre de la Santé du Québec, M. Lévesque.

La première présentation concernait le système extrahospitalier romand et la façon de faire des liens avec les associations professionnelles en y incluant les avantages et inconvénients, ceci, avec les répercussions sur notre service.

La deuxième présentation s'est axée sur la pénurie du personnel ambulancier en lien avec la formation de base. Ce sujet a soulevé un bon nombre de questions car le Québec doit faire face à cette même difficulté. Cela a donné du sens car en fin d'année, nous avons effectué une explication sur le transfert de compétences et le fait d'em-

ployabilité des étudiants dans nos services d'ambulances. Ce sujet a été abordé en visioconférence avec une délégation de la Santé publique ainsi que le directeur médical du Canada, le Dr. Alexandre Messier. Le 1<sup>er</sup> juin fut une date à retenir pour le CSU-nvb. En effet, nous avons mis en place quatre ambulances de transferts ainsi qu'un véhicule de transport assis (TPMR). Ce projet initié en décembre 2023 et développé en début d'année a porté ses fruits, car il répond à une demande de notre comité d'administration. Les institutions nous ont demandé de pouvoir mettre en place un système de transfert afin de pouvoir, d'une part, maîtriser les coûts, et d'autre part, renforcer la possibilité de nos collaborateurs d'effectuer des transferts. Cela s'inscrit dans une responsabilité sociale de maintenir notre personnel dans le système extrahospitalier. Ce mandat s'effectue sur le principe financier « au prix coûtant ». Chaque partie en reçoit les avantages.

Le 28 juin, nous avons organisé notre souper d'entreprise et pour marquer le coup, le comité d'organisation (l'amicale du CSU-nvb) a voulu laisser une trace inoubliable pour nos 10 ans. Sous le thème d'une White Party, c'est au château de Vuissens que la fête s'est déroulée. L'endroit était magique et il y a eu de belles représentations de mé-

nestrels avec de la musique ancienne. Bravo au comité et aux participants.

En fin d'année, la Commune de Sainte-Croix, nous a demandé d'envisager aussi une délocalisation de la centrale. En effet, le réseau du balcon du Jura doit se réorganiser. Il y a sur le site de l'hôpital une nouvelle planification d'extension de locaux et cela nous impacte directement. Après quelques jours de recherches, nous avons trouvé une solution qui a été validée par la Santé publique vaudoise ainsi que tous les partenaires du réseau. Ce nouveau projet sera développé l'année prochaine et l'implantation de notre future base de Sainte-Croix se situera à la rue Quartier du Progrès en dessous de la centrale des pompiers. L'inauguration, si tout se passe bien, est prévue pour septembre 2025.

Il me tient à cœur de remercier le comité d'organisation pour notre magnifique fête d'inauguration et nos dix ans. Leur participation à ces deux journées a grandement contribué à la réussite de celle-ci. Un merci tout particulier à Mme Bourgeois et M. Pedrolli pour la mise en œuvre des transferts et du TPMR. Je remercie également mon comité, la direction dans son ensemble, tous les collaborateurs du service ainsi que nos partenaires pour cette enrichissante année 2024.



**ASSEMBLÉE  
DES DÉLÉGUÉS**

**TEAM  
DE DIRECTION**

**ÉTAT  
MAJOR**

**C  
O  
L  
L  
A  
B  
O  
R  
A  
T  
E  
U  
R  
S**

-  **Alain Périat**  
Directeur général  
RSBJ
-  **Marc Allemann**  
Directeur général  
eHnv
-  **Rafic Cherif**  
Directeur  
financier eHnv
-  **Pascaline Jolivet**  
Médecin cheffe  
eHnv
-  **Alejandro Lopez**  
Directeur financier  
HIB
-  **Christian Weiler**  
Municipal  
Yverdon-les-Bains
-  **Bernard Pochon**  
Réseau santé social  
de la Broye  
Fribourgeoise
-  **Brian Coley**  
Directeur  
logistique HIB
-  **Eric Simon**  
Responsable  
administratif  
et financier RSBJ
-  **Françoise Robert**  
Membre du comité  
du RSSBF

- BUREAU**
- Alain Périat**, président
  - Marc Allemann**
  - Pascaline Jolivet**
  - Alejandro Lopez**
  - Christian Weiler**
  - Bernard Pochon**
  - Philippe Michel**

**ORGANE DE RÉVISION**  
BFB Fidam

**DIRECTEUR**  
**Philippe Michel**

**DIRECTEUR  
ADJOINT**  
**RESPONSABLE  
D'EXPLOITATION  
DE SITES**  
**YVERDON-LES-BAINS**  
**Laurent Pedroli**

**RESPONSABLE  
D'EXPLOITATION DE SITES**  
**PAYERNE**  
**PR 144 VALLORBE - BALLAIGUES**  
**Raphaël Dufaux**

**RESPONSABLE  
D'EXPLOITATION DE SITES**  
**SAINTE-CROIX I TRANSFERTS  
& TPMR**  
**RESPONSABLE QUALITÉ**  
**Damaris Bourgeois**

**RESPONSABLE  
FORMATION**  
**Micaël Rollet**

**RESPONSABLE  
D'EXPLOITATION DE SITES**  
**SAINT-LOUP  
ET LA VALLÉE DE JOUX**  
**RESPONSABLE  
LOGISITIQUE**  
**Grégoire Magnollay**

**RÉFÉRENT  
INFORMATIQUE**  
**Laurent Scheurer**

**RÉFÉRENTE  
PHARMACIE**  
**Marjorie Besson**

**RÉFÉRENT  
VÉHICULES**  
**Jean-Michel Uldry**

**RÉFÉRENTE  
COMMUNICATION**  
**Stéphanie Fleury**

**ADMINISTRATION  
SÉCRÉTARIAT / QUALITÉ**  
**Stéphanie Fleury**

**COMMISSION MÉDICALE**  
**Dr Alessandro Motti**  
**Dresse Pascaline Jolivet**

# GT Formation CSU-nvb

## Bilan annuel 2024

Le Team Formation compte actuellement **15 membres, 1 responsable adjoint et 1 responsable**, ce qui permet de mener à bien les différents projets d'évolution mais également d'assurer toutes les missions de formation, qu'elles soient internes ou externes.

Micaël Rollet - responsable formation



### COMPTABILISATION DES HEURES DE FORMATION

Au 31 décembre 2024, nous avons comptabilisé **environ 3662 heures de formation continue** effectuées par les ambulanciers et techniciens ambulanciers de la branche DisCUP du CSU-nvb.

Pour ce qui est du service de Transferts, le personnel a effectué **351 heures de formation continue**.

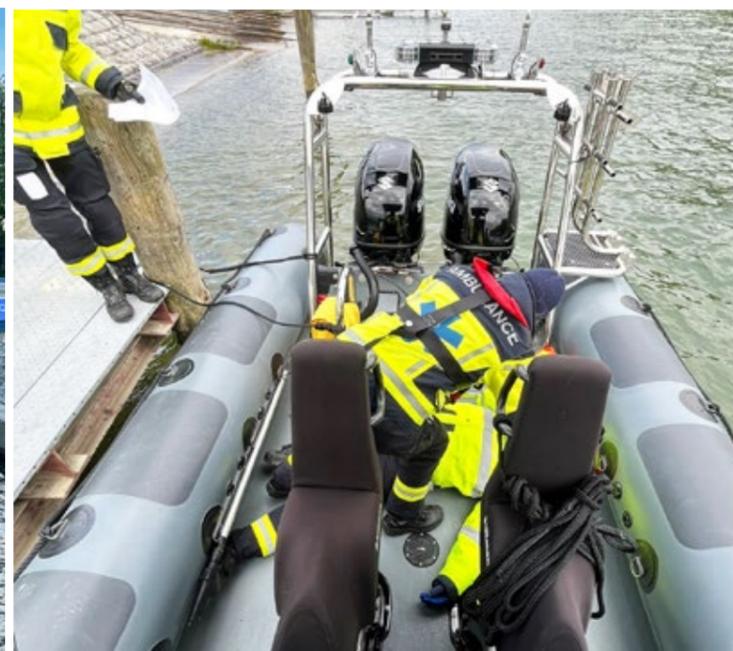
### FORMATION CONTINUE INTERNE

Cette année, la thématique commune de formation continue du CSU-nvb s'est portée sur les secours extrahospitaliers en milieu aquatique. Les **2 journées se sont déroulées dans les locaux de la Brigade du Lac de la Gendarmerie Vaudoise, à Yverdon-les-Bains, les 23 et 30 avril 2024.**

La création de cette formation continue a été le fruit d'une collaboration entre les 2 institutions.

Au total, ce sont **71 de nos collaborateurs qui ont participé** à ces journées.

Nous avons poursuivi notre démarche d'amélioration en encourageant nos Techniciens Ambulanciers au bénéfice d'un ancien certificat CLASS à se présenter aux examens du **brevet fédéral de Technicien Ambulancier**. En 2024, **7 de nos collaborateurs ont finalisé avec succès leur brevet fédéral de Technicien Ambulancier**.



## QUELQUES CHIFFRES POUR 2024

**2** sessions de formation continue  
Cette année, nous avons travaillé sur la thématique des secours préhospitaliers en milieu aquatique

Contrôle de conformité des algorithmes  
Les algorithmes médico-délégués ont été utilisés à

**3200**

reprises durant l'année 2024

Réussite de **7** collaborateurs qui ont finalisé leur brevet fédéral de Technicien Ambulancier

- Manon Crausaz
- David Fatzer
- Céline Iseli
- Thierry Cuhat
- Georges Dovale
- Emmanuel Conod
- Arnaud Bouton

**236**

heures de formation dispensés aux premiers répondants

**21**

étudiants encadrés tout au long de l'année, dont

**14**

étudiants internes et

**7**

étudiants externes représentant

**10000**

heures d'encadrement

**202**

journées de stage d'observation soit un total de

**2424**

heures d'accompagnement

**3662** heures de formation continue effectuées par les ambulanciers du CSU-nvb

**351** heures de formation continue effectuées par le service Transferts

### ÉTUDIANTS SUPERVISÉS AU CSU-NVB

En 2024, nous avons encadré **21 étudiants** en provenance des 3 écoles d'ambulanciers romandes.

Le personnel du CSU-nvb a ainsi accompagné **14 étudiants internes de différents niveaux de formation et 4 d'entre eux ont finalisé leur formation et obtenu leur diplôme d'Ambulancier-ère ES.**

Nous avons également accueilli **7 étudiants externes** envoyés par les écoles d'ambulanciers, représentant un total de **168 journées de stage, soit 2016 heures d'encadrement.**

### STAGIAIRES D'OBSERVATION

En 2024, nous avons organisé **202 journées de stage d'observation**, soit un total de **2424 heures** d'accompagnement de personnes désirant découvrir notre activité et la profession d'ambulancier.

### PREMIERS RÉPONDANTS DE VALLORBE/BALLAIGUES

Le CSU-nvb compte actuellement 12 premiers répondants dans le secteur de Vallorbe/Ballaigues. En 2024, un total de **236 heures de formation continue** a été dispensé aux premiers répondants.

### PARTENARIATS EXTERNES

Le GT formation a été sollicité à **17 reprises** durant l'année 2024 concernant l'organisation d'exercices avec des partenaires du sauvetage tels que les sapeurs-pompiers, la police ou encore l'armée.

De plus nous avons également fourni à nos partenaires tels que le SDIS Nord Vaudois, les SMUR ou l'armée des formations en lien avec le domaine préhospitalier.

Des démarches de promotion de la profession et de prévention par le biais d'**initiation du grand public à la réanimation cardio-pulmonaire, les « Réa du Samedi », ont également été menées à 4 reprises**, lors du concours de fédération vaudoise des sapeurs-pompiers à Yverdon, de la journée cantonale des ambulanciers vaudois à Yverdon, de Ludimaniak à Estavayer et de l'inauguration de notre nouvelle base d'ambulances à Yverdon.

### CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES ALGORITHMES

Le GT Formation contribue au contrôle qualité de l'application des algorithmes en faisant un pré-tri des conformités pour le collège médical. En 2024, ce sont plus de **3200 algorithmes appliqués** sur le terrain par les ambulanciers du CSU-nvb qui ont été relus puis contrôlés par le team et les médecins. Cela représente environ 200 algorithmes de plus qu'en 2023. Il faut tenir compte de la création du service de transferts qui a pu influencer cette augmentation.

Nous sommes satisfaits de constater une stabilité du **taux de non-conformité, puisque la moyenne annuelle 2024 se situe toujours autour des 6%. Toutefois, les non-conformités observées concernent pour la plupart des problèmes de documentation et non l'application opérationnelle, elles sont considérées comme mineurs. Elles conduisent dans tous les cas à un processus d'amélioration continue.** De plus, 2024 a marqué un tournant dans le contrôle qualité de l'application des algorithmes puisque nous avons introduit 2 niveaux de non-conformité selon un degré de gravité défini par le collège médical. Ces niveaux de non-conformité donnent désormais lieu à des réactions adaptées, toujours dans un but d'amélioration continue.



## Nomination médecin-conseil CSU-nvb

Un nouveau médecin-conseil au CSU-nvb dès le 01.06.2024

Stéphanie Fleury - administration direction CSU-nvb

Une commission de recrutement composée de 4 personnes, dont le directeur, le médecin-conseil en place, le responsable formation et un collaborateur, a reçu 3 candidats pour le poste de médecin-conseil.

Après délibération et avec l'aval de toute la commission ainsi que du comité d'administration, leur choix s'est porté sur le Dr Alessandro Motti.

Le parcours professionnel du Dr Motti est très riche. Actuellement directeur médical de la Croce Verde à Lugano, il exerce encore activement dans les activités générales qui font partie de ce rôle dans les ambulances. Son service effectue environ 11000 interventions par année. Il a également la responsabilité du suivi de l'application des actes médico-délégués et participe au monitoring et à l'amélioration de la qualité des soins ainsi qu'à l'élaboration du rapport qualité. À ce jour, il exerce sa fonction à 80%.

#### Son cursus

Il a tout d'abord été médecin-assistant en médecine interne à l'hôpital Beata Vergine de Mendrisio avant de rejoindre le service d'anesthésie de l'hôpital Civico de Lugano. Il a ensuite poursuivi sa formation en anesthésie à Bienne, à Sion et au CHUV à Lausanne.

Par la suite, il a travaillé en division de néonatalogie et soins pédiatriques intensifs aux HUG pour revenir en anesthésie comme chef de clinique à l'hôpital de Bellinzona.

Il a poursuivi sa formation en tant que chef de clinique aux soins interdisciplinaires de médecine intensive du CHUV.

#### Ses diplômes

Titulaire d'un diplôme en médecine et chirurgie de l'Université de Pavie (Italie), d'un diplôme fédéral de médecine de l'Université de Lausanne, d'un CAS en plongée et médecine hyperbare de l'Université de Genève, d'un Master en sciences économiques et gestion de la santé et des services sociaux, d'un CAS en recherche clinique et d'un CAS en droit de la santé, il est également médecin urgentiste SSMUS et médecine généraliste.

Sa personnalité et son parcours ont séduit la commission de recrutement. Les membres du comité d'administration ont validé sa nomination et son droit de pratique sur le canton de Vaud a été délivré.

Le Dr Motti a débuté sa fonction au CSU-nvb le 01.06.2024 à 10%. Il est donc présent en centrale 2 jours consécutifs par mois.

Malgré la distance qui nous sépare, le Dr Motti est flexible et reste toujours atteignable.

Le CSU-nvb compte aujourd'hui 2 médecins-conseils à 10% chacun, les Docteurs Pascaline Jolivet et Alessandro Motti. Cela apporte une belle dynamique et chacun amène au sein du service ses compétences et connaissances.



# Inauguration de la base d'Yverdon-les-Bains

## 2014-2024, 10 ans d'existence

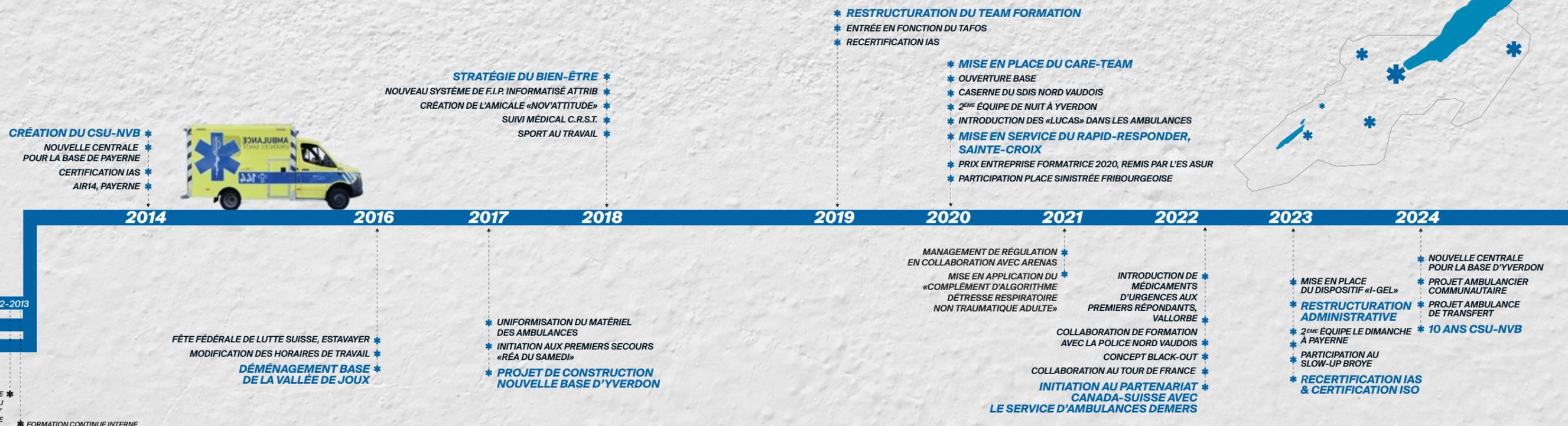
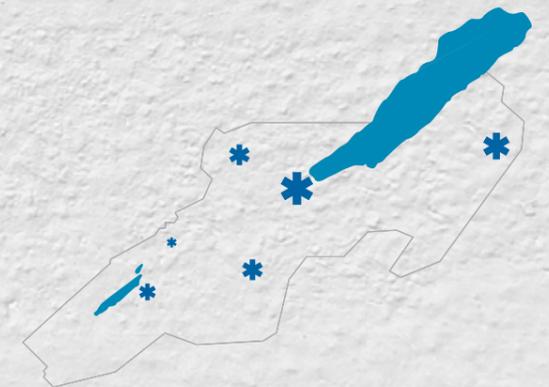
Cette fois, c'est la bonne, 10 ans, dix années que le Centre de Secours du Nord vaudois et de la Broye a vu le jour. Nous avons pu, en même temps que l'inauguration de la nouvelle base d'Yverdon-les-Bains, accueillir les gens afin de fêter comme il se doit ces deux évènements.

Pour ce faire, il a été décidé de composer un comité d'organisation, au vu de l'ampleur des manifestations. Ces préparations ont nécessité un effort important et je tiens à remercier le comité ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de cette belle fête.

Pour les 10 ans, je ne vois rien d'autre que de vous afficher la ligne de vie du CSU-nvb qui résume l'ensemble de nos activités. Nous pourrions aussi mettre les rapports annuels que vous pouvez consulter sans autre sur notre nouveau site internet

[www.csu-nvb.ch](http://www.csu-nvb.ch)

Philippe Michel - directeur du CSU-nvb





C'est en 2017 que nous avons entrepris des démarches pour trouver un emplacement pour notre future base d'ambulances d'Yverdon-les-Bains. Nous avons approché Y-Parc à plusieurs reprises pour obtenir une parcelle afin d'y implanter cette nouvelle centrale. Le plan directeur d'Y-Parc ne nous permettait pas de l'obtenir.

Ce secteur nous paraissait primordial, sur le principe de son emplacement. À côté de l'entrée de l'autoroute, de deux accès à la ville et surtout, en zone industrielle, mais rien à faire, impossible, nous ne faisons pas partie d'un pôle technologique!

Nous nous sommes retranchés auprès de la Commune d'Yverdon-les-Bains qui nous a informés de l'impossibilité de nous mettre du terrain à disposition. Durant plus de deux ans, nous avons prospecté auprès d'entreprises locales, et nous avons obtenu les mêmes réponses ou une possibilité qui n'était pas en adéquation avec notre activité. Trop près d'écoles ou d'un trafic routier trop important.

En passant de nombreuses fois devant le secteur du Pré aux oies devant le centre de la police cantonale et le Service des



automobiles et de la navigation, nous avons eu une illumination. Après quelques recherches, il s'avère que ce terrain était la propriété de l'Office fédéral des routes (Ofrou). C'est tout naturellement en 2020 que nous avons commencé à discuter avec cet office.

C'est avec l'aide de Monsieur Exquis, adjoint au chef de service SDT, que nous avons exposé aux locataires et propriétaire nos besoins pour assurer nos missions primaires auprès de la population du Nord vaudois.

*Un accord de principe de chaque utilisateur et du propriétaire a été accepté dans la mesure où ce projet correspond à toutes les exigences. Plusieurs hypothèses d'implantation ont été émises et finalement, c'est le même emplacement de la maison du pavillon de l'autoroute qui a été choisi (petit carré gris sur l'image ci-dessous).*



Une fois les validations des instances de chaque département et les autorisations du permis de construire obtenues, nous avons confié la mission à une entreprise générale pour mener à bien la construction. Et là, nous avons dû apprendre à faire face aux tracasseries des joies de la construction.

La zone étant dans une région sismique et inondable, elle a complexifié la structure. Le bureau d'architecture Dolci a dû mettre des poutres porteuses de 1m40 et inclure des batardeaux à chaque porte afin d'éviter des dégâts à l'intérieur en cas d'inondation.

Une fois la structure montée, les différents corps de métiers ont œuvré à la construction. Une planification était



tenue à jour, avec en point de mire une inauguration prévue le 7 novembre. De nombreux contretemps se sont mis en travers de notre route, «tout seuls», dirions-nous! Nous avons pu compter sur la participation de Monsieur Petitpierre, garant de l'entreprise générale GEY SA, sans qui nous serions toujours dans l'exécution des travaux.

Durant les deux derniers mois, la réalisation de l'objectif est devenue de plus en plus compliquée. Il a fallu maintenir une certaine pression sur chaque entreprise présente au rendez-vous de chantier du mercredi matin.

La préparation de notre inauguration devenait incertaine et comme par magie, la dernière semaine s'est bien déroulée, permettant au comité de tout mettre en place, hormis quelques heures de nettoyage de dernière minute...

La partie officielle du 7 novembre a réuni Madame Ruiz, conseillère d'État du Canton de Vaud et Monsieur Demierre, conseiller d'État du Canton de Fribourg, tous deux chefs des Départements de l'action sociale. De nombreux représentants politiques ainsi que nos partenaires feu bleu se sont joints à la fête.



## CSAQ Congrès de la corporation des services d'ambulance du Québec

Depuis plus de trois ans, nous avons initié un partenariat avec les ambulances Demers de la région de Beloeil proche de Montréal.

Chaque année, aux alentours du mois de septembre, trois collaborateurs vont observer, partager et échanger sur les différentes pratiques. Il en va de même pour les paramédics de Demers du fait qu'ils viennent chez nous au mois d'octobre.

Forts de ce constat, nous avons pu partager des projets communs tels que les QR codes pour le matériel dans les ambulances, le projet d'ambulancier communautaire, les concepts Covid-19, le projet Inopia (pénurie d'électricité).

Au mois de février 2024, le directeur de Demers, Monsieur Bernier, m'a proposé de faire partie des orateurs pour leur prochain congrès de la corporation des services d'ambulance du Québec (CSAQ). Leur attente se portait notamment sur la gestion de la pénurie d'ambulanciers en Suisse et si nous devons faire face à cette problématique, et le deuxième sujet, sur le système extrahospitalier avec l'importance des associations en lien avec son service d'ambulance.

Philippe Michel - directeur du CSU-nvb

### Embarquer, border les voiles et arrimer les pratiques pour avoir le vent en poupe !

#### MOT DU PRÉSIDENT



Chers congressistes, membres, partenaires et conférenciers,

Bienvenue à la 51<sup>e</sup> édition du Congrès de la Corporation des services ambulanciers du Québec ! C'est un immense honneur pour moi, en tant que président de notre Corporation, de vous accueillir dans la magnifique région de la Baie-des-Chaleurs, un lieu où la mer rencontre les montagnes, un paysage qui incarne parfaitement notre thème de cette année : « Embarquer, border les voiles et arrimer les pratiques pour avoir le vent en poupe ! ».

Notre congrès se veut un véritable voyage, une croisière vers l'excellence, où chaque escale est une opportunité d'apprentissage et de partage. Les conférences de cette année couvrent des sujets variés et essentiels, tous orientés vers l'amélioration de nos services et pratiques dans un monde en perpétuelle évolution.

Nous commençons notre périple avec une plongée dans les pratiques innovantes des services ambulanciers en Suisse avec Philippe Michel, avant de lever l'ancre vers les autres conférences toutes aussi variées les unes que les autres.

Ce congrès est une opportunité précieuse de renforcer notre communauté professionnelle, de partager nos connaissances et de nous préparer ensemble aux défis de demain. Chaque conférence, chaque échange, chaque moment passé ensemble est une voile de plus bordée pour nous aider à naviguer avec succès.

Je vous invite à profiter pleinement de ce congrès, à vous laisser inspirer par les paysages splendides de la Baie-des-Chaleurs et à garder le vent en poupe pour que notre Corporation continue de briller et d'avancer avec détermination et innovation.

Bon congrès à tous !

**Sébastien Toussaint, MD**

Président, CSAQ



Pour la journée «Portes ouvertes» du samedi 9 novembre, il y a eu foule. Environ 1500 personnes se sont déplacées. Quel succès! Deux belles démonstrations étaient planifiées, l'une par une désincarcération, et l'autre, une démonstration d'arrestation avec la brigade canine.

Une cantine chauffée a été montée pour offrir un peu de chaleur à la population et des stands de nourriture ainsi que des boissons étaient à disposition. Nous avons fait le choix de privilégier le côté familial et nous avons pris la décision d'offrir le tout à moitié prix en reconnaissance du soutien de leur part.

Je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires qui ont contribué à la réussite de cette belle fête et un merci tout particulier au comité d'organisation qui s'est investi sans compter dans cette magnifique étape du CSU-nvb.

**CSAQ | 51<sup>e</sup> CONGRÈS | 2024**

CENTRE DES CONGRÈS DE LA GASPÉSIE & HOSTELLERIE BAIE BLEUE

**Embarquer, border les voiles et arrimer les pratiques pour avoir le vent en poupe !**



Après avoir évalué la possibilité d'apporter un regard différent, j'ai répondu positivement. Une fois la plaquette d'annonce du congrès et les démarches administratives effectuées, en route pour le Québec!

Après avoir fait connaissance avec les autres interlocuteurs et participants lors de la journée d'accueil, j'ai pu faire la connaissance du ministre de la Santé du Québec, Monsieur Lévesque. Ma présentation sur le thème :

**« Que faire face à la pénurie ? »**

avait lieu juste avant lui. Certainement que les organisateurs ont privilégié l'ordre de passage!

Ce thème a soulevé passablement de questions de la part des participants, au vu des perspectives de fonctionnement de notre pays. Il y a une similitude du degré de formation entre nos deux régions. L'école a une durée de trois ans comme en Suisse, mais en revanche, elle commence dès l'âge de 17 ans au Canada. Cette présentation va certainement être reprise au niveau national, ce qui pourrait permettre de revoir le système d'intégration des étudiants ambulanciers dans des stages spécifiques. Cela s'est confirmé dans le courant du mois de novembre avec le directeur médical du Canada en visioconférence.



De gauche à droite: M. Bernier nouveau président CSAQ, M. Lévesque, ministre de la Santé et services sociaux du Québec, M. Michel et M. Toussaint, président sortant.



Pour le second thème, on remarque que les associations sont primordiales afin de faire évoluer le système. Je peux dire qu'il y a 8000 km qui nous séparent, mais les enjeux sont exactement les mêmes. La tarification, la reconnaissance du travail effectué, le système qualité, et la logistique. En revanche, il existe au Canada un lobby très fort avec les syndicats.

Lors de ce congrès, deux thèmes m'ont spécialement intéressé :

- **Le piratage informatique** de la centrale 911 de M. Dominic St-Arnaud, chef de centrale d'urgence santé. Cet exposé nous a permis de prendre conscience que même le système de santé en général est égale-

ment la cible de hackers. Le mot de fin a été que grâce à son équipe, ils ont pu faire face à cette attaque et qu'il ne faut pas céder aux menaces car cela ne résout rien.

- Le deuxième thème qui a retenu toute mon attention est celui du **harcèlement psychologique et sexuel en entreprise**. Ce sujet est d'actualité et il est nécessaire de mettre en place des outils et des annonces de cas afin d'exiger la tolérance zéro. Les répercussions sont sous-estimées et il est du devoir de l'employeur de veiller aux bonnes relations de travail. Ce qui a été fait au CSU-nvb car nous avons mis en place un concept ARENAS, qui répond à cette problématique.

L'illustration de gauche, ci-dessous, nous permet de comparer nos deux systèmes d'études. Nous devons effectuer trois années d'études afin d'obtenir le fameux sésame.

**Formation**

**Canada VS Suisse**

Les conditions cadres d'enseignement des 2 pays ne changent pas l'approche d'intégration des étudiants ambulanciers au sein des équipages

	3 ans de formation	Diplôme d'école supérieure	Permis de conduire catégorie C1 code 121	Examen de validation des AMD cantonaux
	3 ans de formation	Diplôme d'études collégiales	Permis de classe 4A véhicules d'urgence	Programme national d'intégration clinique + Inscription au registre national

**Formation**

**Impacts sur les étudiants**

Conduite accompagnée durant l'employabilité	
Vision des conditions réelles de travail des ambulanciers diplômés	
Limitation des déceptions à l'arrivée dans le monde du préhospitalier	
Diminution du stress d'être responsable en début de carrière (150 missions/an)	

La grande différence entre nos deux pays est l'intégration des étudiants dans les services de sauvetage. Pour la Suisse, c'est à partir de la deuxième année qu'ils peuvent être intégrés dans les équipages et pour le Québec, il n'y a qu'un court stage d'intégration. Nous avons mis en avant les impacts sur les étudiants, et cela a eu du sens auprès de leur corporation.

**En conclusion :**

Cette expérience a été très enrichissante tant par les contacts établis que par la richesse des échanges. Il est primordial pour notre service de maintenir cette ouverture d'esprit et de favoriser de telles démarches. Tant que nous resterons curieux, intéressés à partager, échanger et apprendre des autres, nous pourrions contribuer à faire évoluer le système de santé de notre région. Je tiens à remercier sincèrement la CSAQ de l'honneur d'avoir été invité à promouvoir notre métier d'ambulancier suisse.





## Projet des transferts interhospitaliers & TPMR

Lors du rapport annuel 2023 vous avez pu prendre connaissance du projet des transferts interhospitaliers & TPMR initié à la demande de nos trois institutions hospitalières.

A la diffusion du précédent rapport nous étions toujours en attente de la décision du Tribunal Fédéral quant au recours déposé par un des services d'ambulances privés de notre région. Cette décision nous est finalement parvenue le 29 août 2024, soit près de 3 mois après la phase de déploiement de ce projet.

C'est avec une très grande satisfaction que nous avons pris connaissance de l'arrêt du 24 juillet 2024, 11<sup>ème</sup> Cour de droit public. En effet, le Tribunal Fédéral a considéré que c'était à juste titre que le Tribunal Cantonal avait déclaré le recours de l'entreprise recourant irrecevable.

Le Tribunal fédéral a confirmé ainsi définitivement que la décision des hôpitaux de confier leurs transferts inter-hospitaliers au CSU-nvb est pleinement conforme au droit, qu'elle n'est pas soumise aux règles du droit des marchés publics et que les hôpitaux n'avaient par conséquent pas l'obligation de procéder à un appel d'offres.

L'arrêt du Tribunal ainsi donc l'arrêt cantonal et clos définitivement la procédure.

La décision des hôpitaux d'internaliser les transferts inter hospitaliers au sein du CSU-nvb est donc définitivement confirmée, tout comme sa légalité.

Au niveau pratique, le démarrage de nos équipes a pu débuter comme prévu le 1<sup>er</sup> juin 2024.

Laurent Pedrolli – directeur adjoint

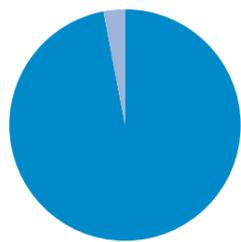


INTERVENTIONS

**4085**

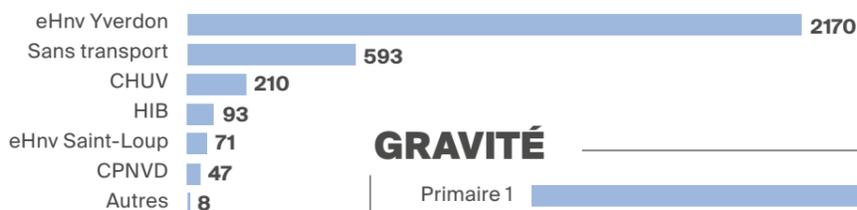
DONT **815**  
DÉPLACEMENTS  
STRATÉGIQUES

PAR CANTON



Base  
d'Yverdon-les-Bains

DESTINATIONS



GRAVITÉ



Comme vous avez pu le lire dans « Le mot du directeur », l'année 2024 a vu la construction de notre nouvelle centrale d'Yverdon-les-Bains. Idéalement situé près de l'autoroute côté Yverdon-Sud, le bâtiment se trouve à proximité du Service des Automobiles et de la Navigation (SAN), du Centre de gendarmerie mobile du Nord (CGM) et de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

Pour cette construction, nous sommes heureux et reconnaissants d'avoir pu travailler en très grande majorité avec des entreprises de la région yverdonnoise. Les autres entreprises ne venaient pas de très loin, puisqu'elles se situaient dans d'autres communes du Nord vaudois ou dans le canton voisin de Fribourg. Grâce à une météo de début d'année favorable, la mise en route du chantier a pu débuter le 1<sup>er</sup> février. Malgré quelques contretemps inhérents à chaque construction, nous avons pu prendre possession de nos locaux juste avant les Fêtes de fin d'année, et ce, même si tout n'était pas terminé.

Aujourd'hui, nous avons la chance de bénéficier d'une infrastructure moderne nous permettant de travailler dans un environnement très agréable et surtout bien adapté à nos besoins. Nous avons enfin pu réunir en un seul endroit les trois différents sites que nous avions et qui étaient répartis jusque-là en plusieurs endroits à Yverdon.

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont rendu cela possible. Monsieur François Armada, qui nous a accompagnés au début de ce pro-

jet, le bureau DOLCI Architectes SA à Yverdon, l'entreprise générale GEY SA à Yverdon, ainsi que toutes les entreprises et personnes ayant œuvré à la réalisation de cet ouvrage.

Nous adressons un merci tout particulier au commandant Éric Stauffer et à tous ses collègues du SDIS Nord vaudois, pour la mise à disposition de locaux nous ayant permis de faire face jusque-là à l'augmentation de notre activité de ces dernières années et pour l'excellente collaboration que nous entretenons avec eux. Merci également aux eHnv qui nous ont accueillis dans leurs locaux administratifs situés à Y-Parc. Cela nous a permis de pouvoir développer notre secteur administratif dans de bonnes conditions.

La construction de notre nouvelle centrale n'a en rien perturbé notre activité ambulancière. Du point de vue des interventions, on constate cependant une diminution de 2% de l'activité dans son ensemble, par rapport à l'année précédente. Les P1 ont diminué (- 99 interventions), les P2 ont légèrement augmenté (+31 interventions) et les P3 sont en réduction (- 27 interventions). Avec 29 transferts supplémentaires, les courses secondaires effectuées par les équipes du DisCup, ont connu une légère croissance.

Quant aux déplacements stratégiques annuels, ils ont, pour la première fois, diminué depuis leur introduction. On en compte 815 au total, soit 91 de moins qu'en 2023.

Laurent Pedrolì

Base de Payerne

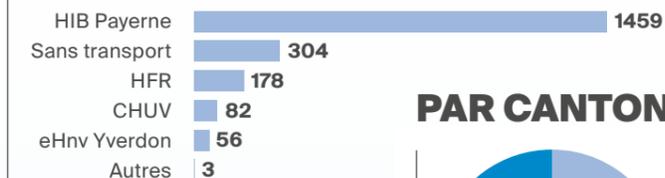


INTERVENTIONS

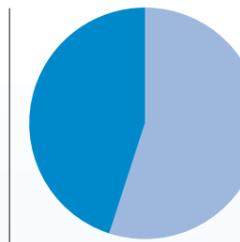
**2334**

DONT **197**  
DÉPLACEMENTS  
STRATÉGIQUES

DESTINATIONS



PAR CANTON



GRAVITÉ



L'année 2024 a marqué un tournant pour le CSU-nvb avec plusieurs changements importants, notamment l'arrivée des équipes de transfert au sein de l'entreprise. À cette fin, la centrale de Payerne a pu accueillir, dès le 1<sup>er</sup> juin, une équipe de S1 pendant la journée, de 7h à 19h. Ce changement a pu être effectué sans trop d'aménagements, grâce à l'espace disponible dans notre centrale. Nous avons seulement dû revoir le stationnement d'une ambulance de réserve dans un local mis à notre disposition par nos partenaires du SDIS Broye-Vully, que nous tenons à remercier chaleureusement.

En ce qui concerne les chiffres, la base de Payerne suit la même tendance que les deux dernières années. Ainsi, avec 2137 missions urgentes, nous enregistrons une augmentation de 9 missions par rapport à l'année précédente. À cela s'ajoutent 197 déplacements stratégiques, qui sont à nouveau opérationnels depuis le début de l'année, pour des renforts sur Yverdon. Les chiffres de l'équipe de transfert figurent dans la section « Transfert » du rapport. À noter que l'équipe de Payerne a effectué 295 transferts depuis le mois de juin.

Les missions urgentes vaudoises représentent 55% du total, soit 1168 interventions, tandis que les missions fribourgeoises comptent 952 courses, soit 45%.

Après deux ans d'exploitation de la deuxième équipe du dimanche, il nous semblait important de faire ressortir les chiffres suivants. En 2024, les interventions de jour le dimanche s'élevaient à 230 missions, ce qui correspond à la moyenne des missions effectuées pendant les jours de semaine avec deux équipes. Pour le samedi, avec une seule équipe, nous avons comptabilisé 155 missions. Dans le cadre de l'instauration de cette deuxième équipe, l'un des objectifs était de maintenir nos équipes d'Yverdon sur leur territoire. Ainsi, les déplacements stratégiques de la base d'Yverdon sur le secteur Broyard sont passés de 88 en 2022 à 11 en 2024, contre 41 en 2023.

En ce qui concerne l'activité de la base de Payerne, nous pouvons souligner notre deuxième participation en tant que prestataire sanitaire au Slow'up de la Broye, qui a de nouveau attiré plus de 27 000 personnes lors de ce dimanche de fin juillet. Avec l'aide des différentes sections de samaritains de la région, ainsi qu'un ambulancier chef des Secours et deux équipes d'ambulance, nous avons assuré la prise en charge sanitaire de la manifestation. Par ailleurs, nous avons eu le plaisir de participer à plusieurs exercices avec nos partenaires habituels, tels que l'aérodrome de Payerne et le SDIS Broye-Vully.

Raphaël Dufaux

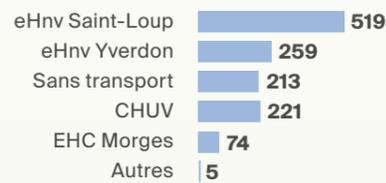
# Base de Saint-Loup



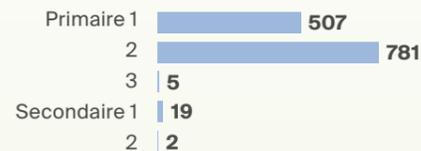
**INTERVENTIONS**  
**1853**

**DONT 539**  
**DÉPLACEMENTS**  
**STRATÉGIQUES**

## DESTINATIONS



## GRAVITÉ



Ne dit-on pas que Pompaples est le milieu du monde? Le secteur de Saint-Loup correspond bien à cette affirmation puisqu'en plus de sa propre couverture, il est aussi en renfort de 4 secteurs: Morges, Lausanne, la vallée de Joux et Yverdon. Cette particularité génère une grande diversité du type d'intervention, parfois en zone rurale du pied du Jura, au centre-ville d'Yverdon ou de Lausanne.

La région se densifie notamment aux abords des communes d'Orbe et de Cossonay; cela se constate aussi par le nombre de missions croissant, arrivant à un total de 1853 pour cette année 2024. Cela représente 500 missions de plus que l'année précédente.

Ce nombre de missions est le plus élevé de tout le service pour un seul équipage 24h sur 24. En effet, même si les bases de Payerne ou d'Yverdon ont un quota plus élevé, il est réparti entre plusieurs équipes.

Cette année 2024 a aussi été synonyme de nouveaux aménagements en vue d'augmenter l'ergonomie de travail et de pouvoir accueillir durant la journée une 2<sup>e</sup> équipe dédiée aux transferts interhospitaliers. Dès lors, le local d'archives a été réaménagé en vestiaire. Un plan de travail avec des sièges hauts a été installé dans le bureau, permettant aux équipes de pouvoir remplir leurs rapports et de faire le travail administratif.

*Grégoire Magnollay*

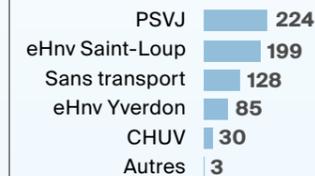
# Base de la Vallée de Joux



**INTERVENTIONS**  
**696**

**DONT 1**  
**DÉPLACEMENT**  
**STRATÉGIQUE**

## DESTINATIONS



## GRAVITÉ



L'année 2024 a surpassé la précédente du point de vue du nombre d'interventions, avec un total de 696 missions pour un équipage 24 heures sur 24. Ce chiffre est en augmentation depuis 4 ans.

Cette année, 224 patients ont été transportés au Pôle santé de la Vallée de Joux contre 199 pour l'hôpital des eHnv de Saint-Loup. L'hôpital des eHnv d'Yverdon a, quant à lui, reçu 85 patients venant du secteur couvert par la base de la vallée de Joux.

Une minorité des interventions se déroulent à Vallorbe. Toutefois, l'on compte près de 300 interventions autour du lac. Quelques interventions ont lieu dans les cols et au pied du Jura.

Grâce à la bonne entente avec le SDIS de la vallée de Joux et la Commune de l'Abbaye, nous avons pu mettre en place un système de désinfection qui s'approche des recommandations cantonales en ce qui concerne l'hygiène hospitalière. Ceci permettant de faciliter les nettoyages et la désinfection du matériel. Cette bonne entente a aussi permis la validation d'un nouveau marquage sur la porte du garage, renforçant ainsi l'identité visuelle du service au sein de la population de la vallée de Joux.

*Grégoire Magnollay*

# Base de Sainte-Croix



La base d'ambulances de Sainte-Croix a connu une année particulièrement calme sur le plan des interventions, avec un total de 392 interventions, soit une diminution de 93 par rapport à l'année précédente. On remarque également une réduction du nombre d'interventions effectuées par le Rapid Responder, qui a enregistré seulement 112 interventions, soit une baisse de 18 interventions par rapport à 2023.

En parallèle, une diminution des déplacements stratégiques a été observée, notamment en raison de la révision des algorithmes de couverture de la centrale 144. Cette révision a permis d'optimiser la gestion des interventions en réaffectant les ressources selon des critères plus précis, limitant ainsi la nécessité de déplacer l'ambulance de Sainte-Croix En Chamard qui était auparavant jugée stratégique. Ce réajustement dans l'organisation des secours a permis de mieux répondre aux besoins des secteurs tout en réduisant la charge de travail de la base. Ainsi, bien que l'année ait été marquée par une activité en diminution, cette évolution s'inscrit dans une démarche d'efficacité des services de sauvetage.

Parmi les interventions les plus fréquentes dans la région, on note une série de cas liés à la baisse de l'état général (BEG), traumatismes des membres, cas de psychiatrie, intoxications sans coma, qu'elles soient causées par l'alcool, des médicaments, des drogues, du monoxyde de carbone ou encore de la fumée. Enfin, une dernière catégorie de cas divers qui englobe des situations variées a atteint un 10% d'interventions sur ce secteur.

Ces cinq catégories représentent à elles seules le 50% des interventions sur 35 classifications possibles. Ces problématiques ont nécessité une gestion spécifique et ont mis en lumière les défis rencontrés par les ambulanciers, qui ont dû s'adapter à la diversité et à la complexité des situations sur le terrain, tout en maintenant une prise en charge rapide et appropriée.

Malgré ces défis, une excellente nouvelle vient marquer la fin de l'année pour la base d'ambulances de Sainte-Croix: la Direction Générale de la Santé (DGS) a donné son accord pour la délocalisation de la base vers de nouveaux locaux, situés au lieu-dit le Platon. Ce projet de déménagement représente un véritable tournant pour le service d'urgence de la région, offrant des installations modernes et mieux adaptées aux besoins opérationnels de l'équipe. La nouvelle base permettra non seulement de répondre plus efficacement aux demandes d'intervention, mais aussi d'améliorer le confort et la sécurité des équipes sur le terrain. Ce projet, attendu depuis longtemps, marque un progrès significatif dans la modernisation des infrastructures et l'optimisation des services de secours dans la région de Sainte-Croix.

*Damaris Bourgeois*

## DESTINATIONS

RSBJ	162
Sans transport	128
eHnv Yverdon	76
CHUV	12
Autres	8

## GRAVITÉ

Primaire 1	124
2	244
3	18
Secondaire 1	3
2	3

## INTERVENTIONS

# 461

DONT 69  
DÉPLACEMENTS STRATÉGIQUES

## Rapid Responder

## INTERVENTIONS

# 112

## GRAVITÉ

Primaire 1	42
2	67
3	3

# Premiers répondants de Vallorbe - Ballaigues

Après une année 2023 marquée par un nombre record d'interventions pour les premiers répondants de Vallorbe-Ballaigues, avec 220 missions, l'année 2024 poursuit cette tendance à la hausse, enregistrant pas moins de 261 interventions. Ce chiffre représente 54% des missions d'ambulances dans les deux communes. Le délai d'intervention des premiers répondants est de 7 minutes pour arriver sur site, tandis que les ambulances parviennent sur place en général dans un délai

d'un quart d'heure. Les intervenants qui se partagent les gardes ont ainsi assuré 78% du temps de garde et sont intervenus 120 fois de jour, contre 143 fois de nuit. Il est à noter qu'ils sont intervenus à quatre reprises dans des situations de réanimation.

Un PR a quitté ses fonctions en début d'année, et deux nouveaux PR ont rejoint l'équipe en fin d'année. Actuellement, ils sont au total 12 personnes pour effectuer leur tournus.

# 12

COLLABORATEURS

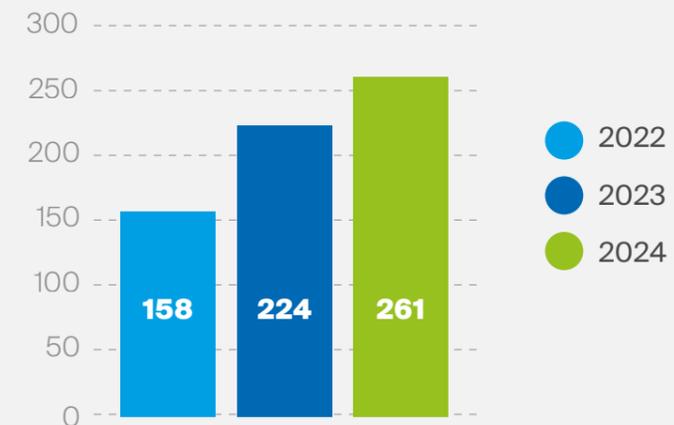
HEURES DE FORMATION

# 236

INTERVENTIONS

# 261

## RÉCAPITULATIF DES INTERVENTIONS



# Mise en place du service des transferts & TPMR CSU-nvb



En seulement quatre mois, le projet de mise en place du nouveau service de transfert/TPMR du CSU-NVB a été réalisé avec une organisation rigoureuse et une coordination efficace.

Damaris Bourgeois



Dès le début, une étude des besoins a permis d'identifier l'acquisition de quatre ambulances, dont deux neuves, afin d'assurer une meilleure disponibilité pour les transferts depuis les trois institutions (eHnv, RSBJ, HIB). Un véhicule spécialement conçu pour les personnes à mobilité réduite (TPMR) a également été acquis, garantissant un service adapté à tous les profils de patients. Par ailleurs, un engagement massif a été pris pour constituer des équipes compétentes. Sept chauffeurs IAS ont été recrutés pour assurer la conduite en toute sécurité. Trois techniciens-ambulanciers ont été engagés pour accompagner et assister les patients durant leur transfert, complétant ainsi la préparation des équipes S3. En complément, cinq infirmières spécialisées ont été intégrées pour renforcer la prise en charge médicale lors des transferts, ainsi que deux ambulanciers supplémentaires pour la création des équipages S1-S2. Ce processus intense, mené dans un délai très court, a permis de lancer un service performant, garantissant une meilleure qualité de soins et de transport pour les patients, tout en respectant les normes de sécurité et d'efficacité requises.

En parallèle de l'acquisition des véhicules et du recrutement des équipes, l'achat du logiciel RubisSanté de l'entreprise Synovo a également été une étape clé dans la mise en place du nouveau service de transfert du CSU-NVB. Ce logiciel innovant permet aux différents services des trois institutions de créer facilement des demandes de transport, ce qui facilite la coordination et la gestion des transferts en temps réel. Le personnel des trois institutions a été formé

à l'utilisation de RubisSanté durant le mois de mai 2024, assurant ainsi une maîtrise de base du logiciel avant la mise en service.

La nouvelle équipe de transfert, constituée pour répondre à ces nouveaux besoins, a été formée en une seule journée et a permis à chacun de se familiariser avec les fonctionnalités essentielles pour optimiser la prise en charge des patients. Enfin, le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024, la première équipe du weekend a effectué son premier transfert, marquant le début officiel du service opérationnel. Ce lancement rapide et efficace a démontré la solide organisation mise en place, permettant de garantir un transfert des patients sécurisé, rapide et coordonné.

Au cours de ces sept mois d'exploitation, plusieurs ajustements ont été nécessaires pour affiner la mise en place du dispositif. Le logiciel RubisSanté a connu un franc succès dès sa mise en service, entraînant un afflux important de demandes de transports assis, bien au-delà des prévisions initiales. Cette forte activité a mis en lumière le besoin d'une coordination renforcée des TPMR. Pour y répondre, le CSU-nvb a recruté un régulateur dédié, permettant ainsi une meilleure planification des courses et un service plus réactif.

Des ajustements ont également été apportés au niveau des lieux de stationnements des ambulances et des horaires afin de mieux s'adapter à la demande croissante. En fin d'année, le projet d'extension du parc TPMR a été lancé avec l'ajout de deux véhicules supplémentaires et devraient être mis en service durant le premier semestre 2025.

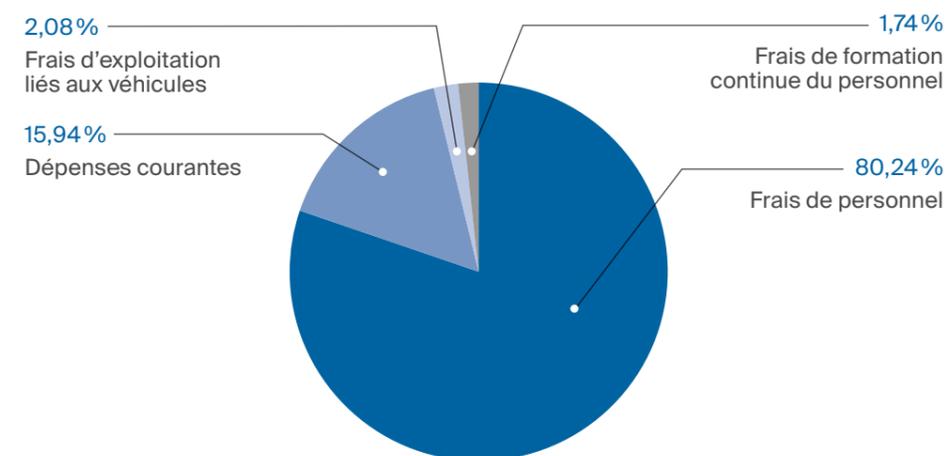
## Bilan au 31 décembre 2024

Actif	Montants en KCHF	Passif	Montants en KCHF
<b>Actifs circulants</b>		<b>Fonds étrangers</b>	
Disponible & réalisable	3731	Court terme	3896
Compte de régularisation	53	Compte de régularisation	394
<b>Actifs immobilisés</b>	4467	<b>Fonds propres</b>	3961
<b>Total de l'actif</b>	<b>8251</b>	<b>Total du passif</b>	<b>8251</b>

## Comptes de profits et pertes

	Montants en KCHF
<b>Charges et produits d'exploitation</b>	
Produits d'exploitation	12115
Produits hors exploitation	68
Salaires et charges sociales	9507
Autres charges d'exploitation	2160
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11667</b>
Résultat d'exploitation de l'exercice sans les investissements	516
Résultat d'exploitation de l'exercice avec les investissements	516
Résultat de l'exercice avant affectation	516
Correction subvention	-516
<b>Résultat de l'exercice après affectation</b>	<b>0</b>

## Répartition des coûts



BfB Fidam révision SA  
Y-PARC - Swiss Technopole  
Rue Galilée 15  
CH-1400 Yverdon-les-Bains

Téléphone +41 (0)21 641 46 46  
Téléfax +41 (0)21 641 46 40  
E-mail : contact@bfvd.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de **Association Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSUNVB)** Yverdon-les-Bains



En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat et annexe) de l'association Association Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSUNVB) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au bureau alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 13 mars 2025

**BfB Fidam révision SA**

Jonas Gavillet  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Samuel Jaccard  
Expert-réviseur agréé

**Annexes :**

- Comptes annuels comprenant :
- bilan
  - compte de résultat
  - annexe

#### Impressum

**Coordination et rédaction** – CSU-nvb, Philippe Michel, Alain Périat, Laurent Pedrolì,  
Damaris Bourgeois, Raphaël Dufaux, Grégoire Magnollay, Micaël Rollet, Stéphanie Fleury

**Conception et réalisation** – synergies créatives

**Photographies** – CSU-nvb

**Correctrice** – Florence Marville

**Impression** – Cavin - Baudat (Grandson) SA



CSU-nvb – Route de Lausanne 34 – 1400 Yverdon-les-Bains  
T 058 300 81 44 – [info@csu-nvb.ch](mailto:info@csu-nvb.ch) – [www.csu-nvb.ch](http://www.csu-nvb.ch)